

UNE ENQUÊTE AUTOUR DU TOURISME DE NATURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 02 33 71 65 42 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Chargé de la communication digitale et de la presse

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Situé sur les départements du Calvados et de la Manche, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin se compose d'un territoire de 146 000 ha dont une vaste zone humide de 30 000 ha, la plus grande de Normandie.

Plus grande zone humide herbagère de France, ces marais sont formés par les vallées des cinq fleuves : la Douve, la Taute, la Vire, et l'Aure qui se jettent en baie des Veys, et l'Ay qui débouche dans le havre de St-Germain-sur-Ay, sur la côte ouest. Des vallées auxquelles s'ajoutent les marais arrières littoraux de la côte Est du Cotentin.



UNE ENQUÊTE SUR LE TOURISME DE NATURE

Le Parc naturel régional et le bureau d'étude ATEMIA lancent une enquête auprès des hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme et prestataires d'activités de pleine nature pour développer une dynamique de réseau autour du tourisme de nature et proposer un programme de formation qui répondra à leurs attentes.



POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Dans le cadre du programme européen de coopération LEADER, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et 7 autres Parcs naturels régionaux mènent une opération de coopération pour faire des Parcs naturels régionaux une destination d'excellence pour le tourisme ornithologique en proposant une offre

touristique structurée, lisible, diversifiée et complémentaire à destination de la clientèle nord-européenne (Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas) en quête de nouvelles destinations.

Après une analyse des attentes des clientèles potentielles et la définition d'un positionnement marketing à l'échelle des 8 territoires, **le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin souhaite mettre en place un plan de formation et de labellisation de ses acteurs touristiques locaux.** Le Parc naturel régional a donc recruté le bureau d'études ATEMIA pour l'aider dans cette mission.

UNE ENQUÊTE COMPLÉTÉE PAR UNE ANALYSE DE TERRAIN PAR ATEMIA



La **partie terrain** avec le bureau d'étude **s'est déroulée cette semaine, le mercredi 31 mars et**

le jeudi 1^{er} avril dernier. Les techniciens du Parc naturel régional ont accueilli l'équipe d'ATEMIA pour leur faire découvrir le territoire des marais du Cotentin et du Bessin. **Au programme** : la Maison du Parc et l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve, la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot, la vallée de la Douve, la vallée de la Taute, le mont de Doville et la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie.

POUR PARTICIPEZ A L' ENQUÊTE ?

Rien de plus simple, il suffit d'être hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme et prestataires d'activités de pleine nature et de prendre 5 à 10 minutes et de répondre **au questionnaire en ligne** accessible sur le site internet du Parc naturel régional : www.parc-cotentin-bessin.fr



Contact pour en savoir plus :

- > Suivi et animation de l'étude **Nathalie FLAMBARD**, chargée de mission tourisme durable : 02 33 71 61 90
- > Le questionnaire et les informations sur la démarche :

<https://parc-cotentin-bessin.fr>